PRÉFET
DES YVELINES
Liberté
Égalité
Fraternité

Versailles, le 21 novembre 2024

POINT DE SITUATION

Episode de neige dans les Yvelines : point de situation à 13h30

Le département des Yvelines a été placé en vigilance orange pour Neige et Verglas depuis 11h aujourd'hui et jusqu'à midi demain, vendredi 22 novembre. Météo-France annonce, dans la journée, entre 7 et 10 cm de neige dans le sud des Yvelines et entre 3 et 5 cm dans le reste du département. L'épisode de neige devrait se poursuivre jusqu'à 19h. Il sera suivi d'un fort risque de gel dans la nuit de jeudi 21 à vendredi 22.

Cet épisode neigeux risque de perturber les conditions de circulation. Par arrêté de la Préfecture de Police, la vitesse est abaissée de 20 km/h sur l'ensemble des axes cités dans ce même arrêté et les dépassements sont interdits pour les véhicules de marchandises de plus de 7,5 tonnes.

Mesures prises pour aujourd'hui, jeudi 21 novembre 2024

Réseau routier : les gestionnaires de voirie surveillent les routes du département. L'ensemble du réseau reste circulable. Cependant les usagers sont invités à la plus grande prudence dans leurs déplacements. Des salages préventifs sont en cours dans tout le département et les gestionnaires de voirie assureront des opérations de déneigement si nécessaire. A ce stade, aucune route n'est fermée à la circulation.

Établissements scolaires : les établissements scolaires restent ouverts aujourd'hui. A titre préventif, des mesures sont prises pour faciliter les retours des élèves à leur domicile :

- Les élèves habituellement autorisés à sortir seuls pourront quitter leur établissement de manière anticipée à partir de 15h.
- Pour les élèves ne disposant pas de cette autorisation, les parents sont invités à venir les récupérer à partir de 15h également.
- Pour les élèves ne pouvant sortir seuls ou être récupérés par leurs parents de manière anticipée, les services académiques assureront la prise en charge des élèves jusqu'à leur récupération par les parents ou par les gestionnaires de transports scolaires.

Les services de l'éducation nationale assurent l'information des élèves et de leurs parents par leurs canaux dédiés.

Employeurs : à titre préventif, le préfet des Yvelines incite dans la mesure du possible les employeurs, publics et privés, à permettre à leurs salariés/agents de quitter leur lieu de travail à partir de 15h pour regagner leur domicile et/ou récupérer leurs enfants.

Mesures prises pour vendredi 22 novembre 2024

Transports scolaires : les transports scolaires sont suspendus demain vendredi 22 novembre 2024.

Conduites à tenir

- **restez informés** de la situation en suivant les informations diffusées par la préfecture du 78 (sur son site internet et son compte X @prefet78) et par Sytadin (sur son site internet et son compte X @sytadin).
- **limitez vos déplacements**
- si vous devez prendre la route, **restez prudents** et augmentez les distances de sécurité. Munissez votre véhicule d'équipements spéciaux et emportez des vivres et couvertures de survie.
- **se conformer aux consignes** données par les forces de l'ordre sur le terrain.

Contact presse préfecture des Yvelines : pref-communication@yvelines.gouv.fr